

Messieurs BEZARD, BARBIER et GONY
Intersyndicale du réseau CNDP/CRDP
29, rue d'Ulm
75230 PARIS cedex 05

Nanterre, le 29 avril 2008

Messieurs,

J'ai bien reçu votre courrier m'informant de la situation dans laquelle se trouvent les salariés du CNDP, notamment sur le pôle francilien.

Je comprends et partage vos préoccupations ainsi que celles des personnels concernés. C'est pourquoi, je me suis adressée, par un courrier dont vous trouverez ci-joint la copie, à Monsieur Xavier DARCOS, Ministre de l'Éducation nationale, pour appuyer votre demande d'entretien.

J'espère que cette intervention vous aidera dans votre démarche légitime.

Recevez, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Dr Jacqueline FRAYSSE
Députée des Hauts de Seine
Conseillère municipale de Nanterre

Monsieur Xavier DARCOS
Ministre
Ministère de l'Éducation nationale
110, rue de Grenelle
75357 PARIS 07 SP

Nanterre, le 29 avril 2008

Monsieur le Ministre,

Je souhaite attirer votre attention sur la situation des personnels du Centre National de Documentation Pédagogique.

Depuis plusieurs années déjà, une délocalisation du pôle francilien du CNDP, dont 3 sites se trouvent dans mon département, est annoncée.

Cette délocalisation dont l'utilité pour l'ensemble des usagers n'était pas prouvée et qui, visiblement, a été décidée sans concertation aucune, a fait l'objet d'importantes mobilisations des personnels concernés.

Depuis septembre 2007, des négociations ont été entreprises entre les représentants des personnels et la direction du CNDP. Les discussions sur le projet d'établissement, pourtant prévues par la procédure réglementaire sur l'accompagnement social des délocalisations d'établissements publics, n'ont pas encore eu lieu.

Cependant, en février dernier une vingtaine de salariés ont reçu des propositions de transferts individuels de leurs postes sur le site de Chasseneuil-du-Poitou de la part du Directeur général du CNDP tandis que d'autres sont recrutées, avec des contrats précaires, sur ce même site pour des missions semblables à celles des personnels d'Ile de France.

Cette situation génère, à l'évidence, de légitimes inquiétudes de la part de ces derniers. Ceux à qui l'on propose des transferts de poste ne peuvent se prononcer puisqu'aucun plan d'établissement ne leur a été présenté. Les autres vivent dans l'incertitude la plus totale quant à leur avenir professionnel, aucun plan de reclassement n'étant validé par le ministère.

Face à cela, l'intersyndicale (CGT, FSU et SGEN-CFDT) vous a adressé plusieurs demandes d'entretiens afin d'échanger avec vous sur cette situation difficile. Malheureusement, à ce jour, aucune suite n'y a été donnée.

C'est pourquoi, je me permets d'insister auprès de vous pour que vous accédiez à cette demande de concertation et d'écoute, formulée par l'intersyndicale et attendue par l'ensemble des personnels du CNDP.

D'avance, je vous en remercie et vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.



Dr Jacqueline FRAYSSE
Députée des Hauts de Seine
Conseillère municipale de Nanterre